

Les groupes français contrôlent l'industrie francilienne

Les groupes français constituent le premier employeur de l'industrie manufacturière francilienne devant les entreprises indépendantes et les groupes étrangers. Ils créent la moitié de la richesse produite par l'industrie. Ils sont également fortement présents à l'international et recourent souvent à la sous-traitance. Comme les groupes étrangers, ils sont davantage présents dans les secteurs de haute et moyenne technologies et sont structurés autour de grands établissements. Les groupes, français et étrangers, emploient plus de cadres et de professions intermédiaires. Ils versent en moyenne des salaires plus élevés que les entreprises indépendantes.

Christophe BALAIRE - Service études et diffusion

Dans un contexte d'internationalisation, les groupes d'entreprises se sont développés en France et en Ile-de-France. Fin 2000, les groupes français sont les principaux employeurs industriels franciliens : ils emploient 45 % des salariés régionaux du secteur, proportion similaire dans l'ensemble des autres secteurs économiques franciliens (construction, commerce et services).

Les groupes français sont presque exclusivement des groupes franciliens, c'est-à-dire des groupes dont la tête est localisée en Ile-de-France (⇒■ Champ de l'étude et ⇒■ Définitions). La présence des groupes étrangers est bien plus forte dans l'industrie que dans le reste de l'économie francilienne (24 % des emplois contrôlés contre 14 % tous secteurs confondus). Aussi, les entreprises indépendantes ne contrôlent-

elles que 31 % de l'emploi industriel (contre 41 % tous secteurs confondus) (⇒■ L'industrie en Ile-de-France).

Premier employeur, les groupes français sont également le premier producteur de richesse. Ainsi, la moitié de la valeur ajoutée créée par les établissements industriels franciliens est produite par les groupes français 📄📌. Les groupes étrangers sont à l'origine de

L'industrie en Ile-de-France

En 2005, l'Ile-de-France se place, en termes d'emploi salarié industriel, en 16^e position parmi les 58 inter-régions de la zone euro. Ainsi, la région capitale est la première région industrielle française (industrie hors agroalimentaire et énergie). Sur ce territoire, sont installés 44 000 établissements industriels et leurs 480 000 salariés. Ils représentent 22 % des établissements et 16 % des salariés de l'industrie nationale. La 2^e région industrielle, Rhône-Alpes, ne regroupe que 13 % des établissements et des emplois salariés.

Cependant, l'Ile-de-France est la région française la moins industrialisée, dans la mesure où plus de 80 % des salariés franciliens travaillent dans le secteur tertiaire. Plus précisément, l'industrie représente 6 %

des établissements et 15 % des salariés régionaux, tous secteurs confondus.

Entre 2000 et 2005, le nombre d'établissements industriels franciliens a diminué de 8 %, les emplois salariés de 13 %. Depuis plusieurs années, l'industrie française se replie au bénéfice des activités tertiaires, et notamment des services aux entreprises industrielles qui se sont fortement développés. En Ile-de-France, le phénomène est plus marqué qu'en province. En conséquence, le poids de l'industrie francilienne en France métropolitaine s'est amoindri depuis 2000. L'industrie externalise de plus en plus et le recours à l'intérim est plus fréquent.

29 % de la richesse, soit une proportion supérieure à celle des entreprises indépendantes (22 % de la valeur ajoutée).

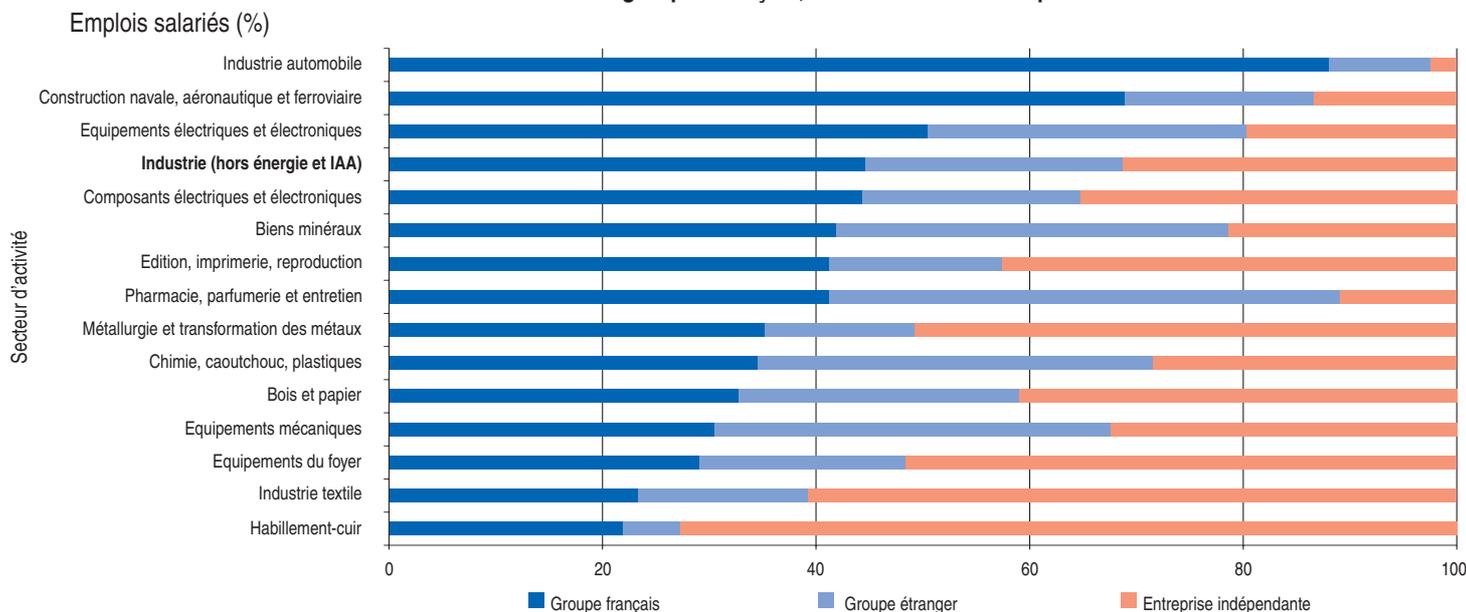
De même, les groupes français réalisent 60 % du chiffre d'affaires de l'industrie francilienne. Cela représente plus du double de celui des groupes étrangers.

Les groupes français exportent et recourent à la sous-traitance

Les établissements dépendant de groupes français (Renault, SNECMA...) exportent davantage que les autres : 40 % du chiffre d'affaires des groupes français proviennent des ventes sur les marchés

étrangers, soit deux fois plus que les entreprises indépendantes. Les groupes étrangers réalisent 30 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Ces derniers sont souvent implantés sur le territoire francilien afin d'avoir accès au marché local, voire national ou européen, alors que les groupes français participent davantage au marché mondial.

1 La construction automobile est structurée autour de groupes français, l'habillement-cuir est plus autonome



Lecture : dans l'industrie manufacturière, 45 % des effectifs dépendent d'un groupe français, 24 % d'un groupe étranger et 31 % d'une entreprise française indépendante (soit non rattachée à un groupe).

Source : Insee, 2000

Champ de l'étude

L'étude concerne l'ensemble des établissements employeurs appartenant aux secteurs de l'industrie, hors industrie agroalimentaire et énergie. Sont pris en compte les salariés rémunérés au 31 décembre 2000. La détermination des centres de décision et de leurs établissements a été réalisée à partir de la fusion de trois fichiers : le Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE), l'enquête sur les liaisons financières (LIFI) et les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). Les données économiques sont issues de la base de données économiques localisées. Cette base a été établie pour l'année 1999, avec différentes données selon les principes de comptabilité des entreprises. Elle intègre des informations de divers fichiers, comme les DADS ou le fichier comptable FICUS (Fichier Complet et Unifié de SUSE - Système Unifié de Statistiques d'Entreprises).

Les plus grands établissements franciliens appartenant à un groupe français fin 2000

Le plus grand établissement du secteur d'activité

Secteur	Nom de l'établissement	Localisation	Effectifs salariés à fin 2000
Habillement-cuir	HERMES SELLIER	Seine-Saint-Denis	De 500 à 1 000
Edition, imprimerie, reproduction	BAYARD PRESSE	Paris	De 1 000 à 2 000
Pharmacie, parfumerie et entretien	LABORATOIRE AVENTIS	Hauts-de-Seine	De 1 000 à 2 000
Equipements du foyer	FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE SA	Essonne	De 500 à 1 000
Industrie automobile	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA	Yvelines	De 7 000 à 8 000
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	SNECMA (SOCIETE NATIONALE D'ETUDES ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION)	Essonne	De 3 000 à 4 000
Equipements mécaniques	FRAMATOME	Hauts-de-Seine	De 1 000 à 2 000
Equipements électriques et électroniques	ALCATEL CIT	Yvelines	De 2 000 à 3 000
Biens minéraux	THOMSON VIDEOGLASS	Seine-et-Marne	De 500 à 1 000
Industrie textile	RODIER	Hauts-de-Seine	Moins de 500
Bois et papier	SOCIETE EXACOMPTA	Paris	Moins de 500
Chimie, caoutchouc, plastiques	MANUFACTURE FRANCAISE DE PNEUMATIQUES MICHELIN	Paris	De 500 à 1 000
Métallurgie et transformation des métaux	ETG	Hauts-de-Seine	De 1 000 à 2 000
Composants électriques et électroniques	SAGEM SA	Seine-et-Marne	De 1 000 à 2 000

Source : Insee, 2000

Définitions

Groupe : ensemble d'entreprises liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une détient sur les autres un pouvoir de décision. Ce pouvoir est détenu par une tête de groupe, entreprise qui contrôle, au moins, une autre entreprise sans être elle-même sous le contrôle décisionnel d'une autre entreprise.

Le groupe est dit français quand la tête de groupe est implantée en France, il est dit groupe étranger quand la tête de groupe est implantée à l'étranger.

Entreprises indépendantes : toute autre structure industrielle qui ne relève pas d'un groupe ; les entreprises peuvent être mono ou multi-établissements. Leur centre de décision est implanté soit en Ile-de-France soit dans une autre région française.

Secteur d'activité et intensité technologique : l'OCDE a classifié les secteurs d'activité en fonction d'indicateurs d'intensité en R&D. Ce classement sectoriel distingue 4 grands niveaux technologiques pour l'industrie : haute technologie (industrie pharmaceutique, construction aéronautique et spatiale...), moyenne-haute technologie (industrie automobile, fabrication de machines et équipements...), moyenne-faible technologie (métallurgie, travail des métaux...) et faible technologie (industrie textile, édition, imprimerie, reproduction...).

Chiffre d'affaires : montant hors taxes (TVA et autres droits assimilés) de la vente de marchandises et de la production vendue de biens et de

services ; le chiffre d'affaires « exporté » correspond au montant hors taxes de la vente de marchandises et de la production vendue de biens et de services exportés.

Taux d'exportation : part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation dans le chiffre d'affaires total. Ce ratio permet d'apprécier l'ouverture extérieure des établissements d'une zone.

Valeur ajoutée : différence entre la valeur de la production et la valeur des consommations intermédiaires. La valeur ajoutée offre l'avantage, par rapport au chiffre d'affaires, de mieux cerner la richesse effectivement créée par l'entreprise. Elle évite aussi les doubles comptes.

Taux de valeur ajoutée : rapport de la valeur ajoutée hors taxes au chiffre d'affaires hors taxes. Structurellement, un ratio élevé traduit l'existence d'un processus de production comportant une part importante de transformation des produits dans le domaine considéré. Ce ratio indique également le degré d'intégration verticale de la production : plus il est élevé, plus le processus de production va de l'amont (matières premières) à l'aval (produits finis).

Salaire annuel brut moyen : rémunérations brutes du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année, ainsi qu'avantages en nature comptabilisés à leur valeur fiscale, avant déduction des cotisations sociales dues par le salarié.

La sous-traitance est également plus développée dans les groupes français. Ainsi, la valeur ajoutée ne représente en moyenne que 20 % du chiffre d'affaires des groupes français, soit moins que pour les groupes étrangers (26 %) et les entreprises indépendantes (36 %) : cela implique une forte décomposition des processus de production. Le secteur automobile est un exemple typique de ce recours à la sous-traitance, avec des équipementiers nombreux, les grands groupes ne réalisant que l'assemblage final de la voiture.

Prédominance dans les secteurs de moyenne et haute technologies

Les groupes français contrôlent davantage d'emplois que les groupes étrangers quel que soit le secteur d'activité, à l'exception de ceux de la pharmacie, parfumerie et entretien, de la chimie, caoutchouc et plastiques, et des équipements mécaniques . Les groupes étrangers offrent entre 37 et 48 % des emplois dans ces trois secteurs.

Les groupes, qu'ils soient français ou étrangers, sont davantage présents dans les secteurs d'activité de moyenne/haute et haute technologies. Plus de 80 % des salariés de ces secteurs travaillent pour un groupe. Les groupes français sont particulièrement implantés dans des sec-

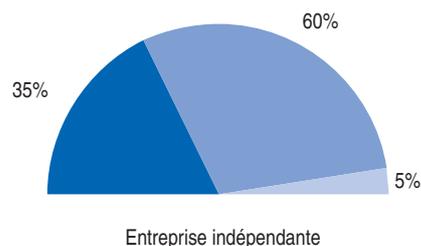
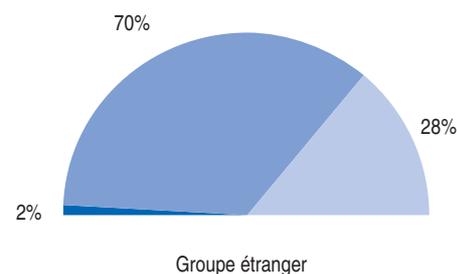
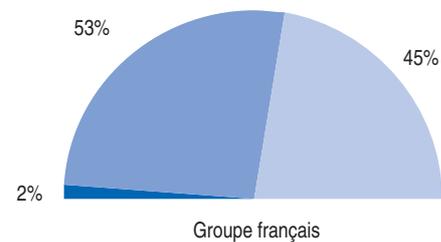
teurs très internationalisés comme l'industrie automobile, la construction navale, aéronautique et ferroviaire ou encore les industries des équipements et composants électriques et électroniques. Les établissements de l'industrie automobile sont détenus presque exclusivement par des groupes français (88 % des emplois), et les groupes étrangers y sont peu présents (10 %). Dans les secteurs de haute et moyenne technologies, la contribution des exportations au chiffre d'affaires est d'ailleurs plus importante.

En revanche, dans les activités de faible technologie, les entreprises indépendantes sont plus présentes que les groupes, français ou étrangers. Ainsi, la moitié des salariés de ces secteurs travaillent pour une entreprise indépendante et seul un tiers pour des groupes français. Les établissements de l'habillement-cuir sont les plus autonomes : les trois quarts des emplois ne dépendent d'aucun groupe et les groupes français ne contrôlent que 22 % de l'emploi salarié.

Les établissements des biens de consommation (hors pharmacie, parfumerie et entretien) sont principalement détenus par des entreprises indépendantes et par des groupes français.

Les salariés des groupes français concentrés dans de grands établissements

Emplois salariés (%)



■ Moins de 20 salariés ■ De 20 à 249 salariés
■ 250 salariés ou plus

Source : Insee, 2000

③ Les groupes français exportent plus et emploient plus de cadres que les entreprises indépendantes

Centre de décision	Taux d'exportation (%)	Taux de valeur ajoutée (%)	Salaires annuels brut moyen (€)	Part des cadres (%)	Part des professions intermédiaires (%)	Part des ouvriers (%)	Taille moyenne des établissements (effectifs)
Groupe français	39,2	19,8	37 000	26,4	21,8	26,3	66
Groupe étranger	30,9	26,0	40 400	29,6	28,6	20,0	81
Entreprise indépendante	15,0	36,1	28 200	13,2	15,7	33,6	7
Ensemble	33,5	23,8	35 300	23,1	21,5	27,1	19

Source : Insee, 1999 et 2000

Concentration des salariés dans les grands établissements

Les établissements industriels franciliens sont de petite taille comparés à ceux de province. La fonction de siège y contribue : les sièges sont plus souvent implantés en Ile-de-France et les unités de production, par nature plus grandes, en province. De plus, les groupes concentrent leurs effectifs sur quelques lieux de production. Leurs filiales sont donc logiquement de plus grande taille que les établissements indépendants.

Pour en savoir plus

Site internet de l'industrie : www.industrie-iledefrance.org

Kremp E. & Tessier L. : « La taille et l'organisation en groupe, catalyseurs de l'immatériel dans les entreprises », Sessi, *Le 4 pages des statistiques industrielles*, n° 221, juillet 2006.

Lezec F. & Montagnier P. : « La concentration des groupes, au centre des évolutions des secteurs de l'industrie », Sessi, *Le 4 pages des statistiques industrielles*, n° 219, juin 2006.

Roy J. : « Tissu productif : l'Ile-de-France au cœur des prises de décision », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 268, mai 2006.

Plus de quatre salariés sur dix dépendant de groupes français travaillent dans des établissements de 250 salariés ou plus. Pourtant, ces grands établissements ne représentent que 2 % des filiales de groupes français (Aventis, PSA Peugeot Citroën, Alcatel...). Les groupes étrangers concentrent également leurs effectifs dans de grandes structures, mais de façon moins marquée : 3 % des filiales étrangères ont au moins 250 salariés et emploient 28 % des salariés dépendant de groupes étrangers (IBM France, General Electric Medical Systems, EADS...). Les emplois des entreprises indépendantes sont situés principalement dans les établissements de moins de 250 salariés. Les établissements de moins de 20 salariés constituent 80 % des établissements indépendants ③.

Plus de cadres et de professions intermédiaires dans les groupes

Les cadres et les ouvriers sont les professions les plus représentées dans l'industrie (respectivement 23 % et 27 % des effectifs salariés, contre 20 % chacun tous secteurs confondus). La présence des ouvriers est plus importante dans les entreprises indépendantes, surtout dans les mono-établissements, qui sont à la fois sièges et centres de production.

En revanche, les groupes français et étrangers emploient plus de cadres et de professions intermédiaires que les entreprises indépendantes. Ce phénomène est plus marqué pour les groupes étrangers que pour les groupes français. La fonction de représentation ou de siège social explique la prééminence de ces deux catégories socioprofessionnelles. De même, les secteurs de haute et moyenne technologies, privilégiés par les groupes, nécessitent un personnel qualifié.

Dans l'industrie francilienne, le salaire annuel brut moyen versé est de 35 000 €. La concentration de cadres et des secteurs les plus rémunérateurs explique que les groupes français versent des salaires moyens plus élevés : les groupes français rémunèrent en moyenne 37 000 € leurs salariés, soit 30 % de plus que les entreprises indépendantes. Cependant, les groupes étrangers offrent la meilleure rémunération.

Le secteur de la pharmacie, parfumerie et entretien, où la présence de cadres et de groupes étrangers est forte, s'avère être le plus rémunérateur (45 000 €). A l'opposé, celui de l'habillement-cuir propose des salaires plus faibles (25 000 €). Ce secteur, structuré majoritairement autour d'entreprises indépendantes, emploie moins de cadres et plus de professions intermédiaires.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand
Comité de rédaction : Brigitte Belloc
Rédactrice en chef : Corinne Martinez
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Lebraud - Laure Omont
Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Agnès Vavasseur
Tél. : 01 30 96 90 75 - Fax : 01 30 96 90 67
Vente par correspondance : Tél. : 01 30 96 90 56 - Fax : 01 30 96 90 27
Internet : www.insee.fr/ile-de-france
Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12
Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage I0728152

© Insee 2007

Tarif : Le numéro : 2,2 € - Abonnement : - France : 30 € - Etranger : 36 €

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2007

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france